

AUJOURD'HUI

Théâtre à Mons (B) ▶ *Chathroom* d'Enda Walsh sur une mise en scène de Sylvie De Braekeleer, à 20 heures au théâtre Le Manège.
© 03 27 65 65 40. ■

BONJOUR ▶ Des pâquerettes dans les épinards ?

Le soleil, ça met en joie. Ça peut même donner l'envie de compter fleurettes et de se la jouer poète en « effeuillant » les pâquerettes. Ne faites pas ceux qui ne savent pas de quoi on parle. Tout le monde a joué au moins une fois à :

« *il m'aime; un peu; beaucoup...* » avant de balancer la p'tite fleur qui ose vous sortir un terrible « *pas du tout* ». La tonte des espaces verts des Provinces-françaises, hier, a ramené ses habitants à la dure réalité : aujourd'hui, le romantisme

passé après plein de trucs, surtout l'estomac. Constatant le changement un garçonnet, sans doute demi-pensionnaire, a deviné que « *va y avoir des épinards à la cantoché* », comme après chaque tonte, ça aussi on s'en souvient. ■ C. GE.

PENSEZ-Y !

Troc aux plantes à Cousolre ▶ Le 12 mai, dès 14 heures, sur la place, troc aux plantes avec : concours de la meilleure flamme au maroilles ; échange de graines, etc. Entrée gratuite. Buvette. ■

ON EN PARLE

Pépi ferme son Comptoir, écoeuré par le goût amer d'une bière devenue trop chère

La taxe Sécu, qu'il l'appelle. Son « coup de grâce ». Une hausse de 160 % qui doit rapporter 480 millions d'euros à la Sécurité sociale. Lorsqu'il a appris qu'elle serait appliquée dès janvier 2013, Pépi Kolow a su que c'en était fini de son Comptoir provençal, à Feignies. Le 30 avril, il vendra ses derniers fûts de bière. Bradés, comme le reste de son stock. L'homme est amer autant que résigné. Impossible de rivaliser avec la Belgique toute proche.

PAR MARIE DELATTRE
maubeuge@lavoixdunord.fr
PHOTOS « LA VOIX »

Des centaines de litres à prix cassés. Une braderie du houblon qui n'a rien de joyeux, pour Pépi Kolow. Mardi, il marquera d'un point final l'histoire d'une vie. Trente-cinq ans qu'il avait ouvert son Comptoir provençal, à Feignies. Le premier, dans la région. Un repaire pour les amateurs de bières spéciales qui tournait, malgré l'attrait de la Belgique. « On proposait des prix parfois meilleurs que de l'autre côté de la frontière, les taxes étaient acceptables. On a eu de très très bonnes années », confie-t-il.

Oh, l'an dernier, il a bien senti le vent tourner. La crise, toujours elle. La taxation successive des alcools forts et des sodas, aussi. Mais ça allait. Pépi et ses deux fils s'en sortaient. « On réussissait à



La taxe sur la bière et la proximité avec la Belgique ont décidé Pépi Kolow à fermer boutique, le 30 avril.

payer deux salaires et demi et on faisait encore un peu de bénéfice. » Les clients repartaient le coffre chargé de caisses. Les bières, c'était 75 % d'un chiffre d'affaires qui avoisinait les 500 000 euros par an.

Forcément, la taxe Sécu mise en place en janvier par le gouvernement laisse un goût plus qu'amer. « Jusqu'à présent, je donnais 150 000 euros par an à l'État, confie Pépi Kolow. Non seulement

« Dix euros de plus par caisse de bières, avec Erquelines à côté, ce n'est pas tenable. »

je ne vais plus rien donner, mais deux personnes et demie vont se retrouver au chômage. Il faudra bien les indemniser ! » Pour lui, il n'y a pas à finasser. « Cette hausse ne va rien financer du tout. » Juste enri-

chir davantage les déposataires belges. « Parce que 90 % de mes clients m'ont déjà dit qu'ils iraient s'approvisionner là-bas ! »

Son constat est sans appel. Vu la situation géographique de son échoppe, à une poignée de kilomètres de la frontière, « c'était impossible de poursuivre ». Sans ça, lui et ses fils auraient peut-être continué quelques années encore. Mais là, dans leur Comptoir, les prix affichent une majoration

de 20 à 35 %, selon les degrés alcooliques de chacune des 150 références de bières proposées. « Dix euros de plus par caisse, avec Erquelines à côté, ce n'est pas tenable. »

« Il ne fallait pas toucher à cette taxe »

Une cessation d'activités qui n'est pas sans conséquence. « On achetait pour 70 000 euros de stocks par an à un fournisseur belge, plus de 100 000 euros à un autre, français. » Deux robinets coupés. Pépi Kolow ne veut pas jouer les oiseaux de mauvais augure, mais prédit une période de disette, pour les distributeurs agréés comme lui. « Ils vont tous se casser la figure. Il ne fallait pas toucher à cette taxe-là. »

Son avenir a lui semble tout tracé. À 61 ans passés, Pépi Kolow sait qu'il ne craint plus grand-chose. Ce qui l'inquiète davantage, c'est le sort réservé à ses deux fistons, à sa caissière, licenciée dès janvier, et aux bâtiments, laissés vacants dans peu de temps. « On a créé une salle de réception, mais on a quand même 860 m² de surface... Mes fils ne savent pas ce qu'ils vont devenir. »

Grégory, qui avait repris l'affaire familiale depuis quelque temps, a eu 37 ans hier. « C'est un beau cadeau d'anniversaire qu'on lui fait. » Mardi, le Comptoir provençal, ça sera fini. Chez les Kolow, on aurait préféré continuer à lever sa chope de bière. Mais pas pour trinquer de la sorte. ■

« On arrive à survivre, on ne fait pas notre beurre »

Jean-Michel Lolivier est propriétaire du Cellier de Bernaupré, à Hautmont. La taxe sur la bière, il la subit, comme tous ses collègues. Mais il veut croire à des jours meilleurs, s'accrocher. Parce qu'il a mis son argent dans cette affaire. Et qu'il ne veut pas brader dix ans d'efforts.

Quels ont été les effets de cette hausse sur votre commerce ?

« Ça nous a confortés dans notre analyse de diminuer le stock de produits pauvres en brasserie et de trouver d'autres sources de chiffre d'affaires, en enrichissant notre offre. Nous proposons 300

références de bières, mais aussi des alcools forts et 350 étiquettes de vins. Nous avons misé sur les particuliers, pas sur les hôtels ou les restaurants, par exemple. Alors la hausse, on l'explique à nos clients, on fait de la pédagogie. Après, il est trop tôt pour en mesurer l'impact. On la subit, oui. Mais notre force, c'est notre offre commerciale multiple. »

Quel regard portez-vous sur l'avenir de votre métier ?

« L'an dernier, il y a eu la taxe sur les alcools forts, puis sur les sodas. Maintenant, c'est la taxe sur la bière. Comment voulez-vous que le métier se porte bien ? Il est



Jean-Michel Lolivier, propriétaire du Cellier de Bernaupré.

en train de se passer la même chose qu'avec les bureaux de tabac. Les clients ont le choix de rester ici ou de passer la frontière. Pour quelqu'un qui achète trois ou quatre caisses par mois, le calcul est vite fait. On arrive à survivre, mais on ne fait pas notre beurre. »

Sans cette proximité avec la Belgique, les choses seraient-elles moins compliquées ?

« À l'intérieur du pays, les collègues vont moins ressentir l'impact de cette taxe, c'est certain. Ils sont moins touchés car pour leurs clients, le choix de la Belgique ne se pose pas. »

Qu'est-ce qui vous pousse à continuer ?

« On espère la reprise, on veut continuer à être dynamique. Mais je pense que les hausses ne s'arrêteront pas là. Nous sommes entrés dans une spirale infernale, et ceux qui résisteront seront ceux qui auront les moyens financiers de rebondir. Les plus fragiles auront du mal. Il faut apprendre à faire avec la conjoncture et gérer au centime près. Ça ne me réjouit pas qu'un collègue arrête. Je me pose la question de ce que sera mon avenir. » ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR M. DE.